

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le quatorze mai deux mils vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Bertho MAYETTE (arrivé à 19h31), Michaël BUISSON-SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN (Arrivée à 19h36), Christiane GAUTHIER-MEYER, Marie-Pierre MANGE.

ABSENTS : Serge ARGOUD, Arnaud MARTINEZ

POUVOIRS : Christophe MASAT donne pouvoir à Isabelle FAYOLLE, Alexandre MOUGIN donne pouvoir à Magali GUILLOT, Virginie DUCHEMIN donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL

Secrétaire de séance : Christiane GAUTHIER- MEYER

Nombre de conseillers En exercice : 21 Présents : 16 Votants : 19
--

DEL 2025 34 - Demande de subventions travaux de voirie sécurisation trottoirs rue Langevin

(Votée à la majorité moins 4 abstentions : Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Marie Pierre MANGE, Christophe MASAT)

Annule et remplace la DEL 2025 01 car le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Monsieur CROIBIER, 1^{er} adjoint explique qu'il convient de renforcer une partie du talus et de sécuriser le trottoir par un enrochement. Les travaux consistent également à dévier le ruisseau afin de maîtriser la gestion des eaux pluviales et de faire une réfection du trottoir sur environ 30 m.

Il convient donc d'effectuer des travaux de renforcement, de sécurisation et de réfection.

Montant des travaux : 26 963,60 € HT

Demandes de financement :

- | | |
|---------------------|-------------|
| • Département (50%) | 13 481.80 € |
| • Fonds de concours | 6 740.90€ |
| • Commune | 6 740.90€ |

Total : 26 963.60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le plan de financement suivant :
 - Montant H.T. des travaux : 26 963,60€ HT
 - Financement département 13 481.80 €
 - Financement communauté de communes 6 740.90 €
 - Autofinancement de la commune : 6 740 .90 €

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 21 mai 2025 ;

Le Secrétaire,

Christiane GAUTHIER-MEYER



Le Maire,

Magali GUILLOT

